# Arboriste Élagueur

Niveau 4 - RNCP 31620

# Apprentissage

> Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant qu'arboriste élagueur

### Spécificités de la formation

- **⊘** Possibilité d'individualisation de parcours
- ❷ Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences (prise en charge) possible de la VAA)
- **O Des intervenants professionnels spécialisés**
- **O** Des **équipements** et **matériels professionnels**
- **⊘** Des mises en situation pratique
- ☑ La réalisation de chantiers écoles
- ☑ Un parc arboré comme plateau technique pour les exercices de grimpe et de déplacement dans l'arbre, ainsi qu'un arboretum
- ☑ Un formateur technique pour 5 à 6 apprentis selon la nature des travaux pratiques réalisés

-a réussite se cultive ici

lefresne-angers-segre.fr









### Contenu de la formation

Le cycle de formation réparti sur 1 an des enseignements professionnels théoriques et pratiques.

# > Des enseignements professionnels

La formation est organisée en 3 modules de certification :

- Définir une stratégie d'intervention : réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre, élaborer un plan d'intervention
- Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail : utiliser des techniques d'accès au houppier, se déplacer dans un arbre
- Réaliser des interventions techniques sur les arbres : réaliser des opérations d'entretien et de consolidation, réaliser des opérations de suppression

(i)

Des aides à l'hébergement, à la restauration, au premier équipement et à la mobilité sont accordées par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

# Validation du diplôme

Le CS est délivré par le Ministère de l'Agriculture. Pour obtenir son diplôme, le candidat doit valider ses 3 unités capitalisables constitutives du diplôme.

En cas de non-réussite, il dispose d'un délai de 5 ans pour valider les UC non-obtenues.

### > Modalités de formation

600

#### **HEURES**

de parcours complet de formation sur 1 an

17

#### SEMAINES

par an en centre. Le reste du parcours étant en entreprise.

# Conditions d'admission et inscription

- Avoir entre 18 et 29 ans révolus (spécifique à l'élagage compte tenu des travaux en hauteur): pas de limite d'âge pour les RQTH et certains publics particuliers
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en lien avec la spécialisation
- Retirer le dossier de candidature auprès du secrétariat du CFAA 49
- Signer un contrat d'apprentissage de 12 mois avec une entreprise
- · Rentrée en septembre et sur demande
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage

→ lefresne-angers-segre.fr



